

L'assemblée eut lieu le 18 janvier et se continua durant deux jours.

Plusieurs fois la guerre civile fut sur le point d'éclater au milieu de cette foule excitée.

Mais, chaque fois, grâce à Dieu, les mesures de précaution adoptées par le gouvernement provisoire réussirent à réprimer tous les désordres.

M. D. A. Smith fut entendu. Et voici en résumé ce qu'il annonça en sa qualité de commissaire spécial : " Dans la Confédération, nous dit-il, tous les droits religieux et civils des anciens colons seront scrupuleusement respectés. De plus la Reine a mandé à son gouverneur général en Canada, advenant le cas où la paix se rétablirait, selon sa volonté expresse, dans les territoires du Nord-Ouest, de couvrir par un pardon général tous les troubles qui venaient malheureusement de se manifester dans cette partie de son empire. En conséquence, le Gouverneur général du Canada avait formulé une proclamation dans ce sens pour les habitants du Nord-Ouest. Mais constatant que cette proclamation n'était pas arrivée à la connaissance du pays, M. Smith, le com-